

JOURNAL DE LYON

Bureaux de VENTE : rue Centrale, 34

ÉDITION DU MATIN

Bureaux de VENTE : rue Centrale, 34

ANNONCES ANGLAISES
30 c. la ligne

ADMINISTRATION ET BUREAUX
A LYON
41, Rue de l'Hotel-de-Ville, 41

Rédacteur en chef :
A. SCHNEEGANS
Ancien député de Sa-Rhône

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Ville de Lyon..... Trois mois : 9 fr. Six mois : 18 fr. Un an : 36 fr.
Département du Rhône 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.
Autres départements... 12 fr. — 24 fr. — 48 fr.
Pour l'Étranger, le port en sus.
Les Abonnements partent du 1^{er} et du 16 de chaque mois.

Gérant :
C. THÉNÉS

Le prix de l'abonnement est pay-
able d'avance; on ne servira pas les
demandes non accompagnées d'un
mandat sur la poste à l'ordre du
Gérant. — Toute lettre non affran-
chie ou insuffisamment affran-
chée sera rigoureusement refusée.

ANNONCES ANGLAISES
30 c. la ligne

AVIS

Afin d'éviter toute interruption dans l'envoi du Journal, les abonnements qui expirent le 15 Juillet doivent être renouvelés sans retard.

NOUVELLES DU JOUR

10 juillet.

Après avoir essuyé le feu des critiques de MM. Piccon (des Alpes-Maritimes), Raudot et Ducarre, l'amendement Clapier, tendant à remplacer l'impôt sur le chiffre de ventes par une taxe sur tous les produits fabriqués, a été repoussé par la Chambre.

M. Piccon, en sa qualité de représentant d'un département du Midi, a vigoureusement défendu les huiles d'olive, que ne menaçait point le projet de M. Clapier. M. Raudot, et après lui, M. Ducarre se sont attachés à démontrer que les permis de circulation et l'exercice sont contraires au commerce et à l'industrie; que la marque ou estampille, proposée par M. Clapier, disparaîtrait sous les transformations que le tissu manufacturé; que la contrepartie se mettrait productive; que le système proposé par l'auteur de l'amendement, acceptable au temps de Colbert, n'avait pas sa raison d'être aujourd'hui; qu'enfin — le mot est de M. Ducarre — adopter semblable projet, ce serait comme si l'on voulait revenir à l'éclairage à la résine aujourd'hui que le gaz existe.

La Chambre a paru goûter ces raisons et l'amendement Clapier a été très-lestement exécuté. M. le comte de Douhet a développé à son tour, puis retiré, un nouveau contre-projet imposant les factures. La discussion s'est alors reportée sur l'article 1^{er} du projet de la commission.

M. Ducarre est remonté à la tribune pour soutenir l'amendement, dont il est l'auteur, et qui porte, en substance, « qu'un droit de 1 fr. par 1,000 fr. sera prélevé sur le chiffre des ventes opérées par tous les patentés industriels et commerciaux — le mode de perception de cet impôt devant être réglé par une loi spéciale. »

La commission ayant déclaré se rallier à la rédaction proposée par M. Ducarre, M. Thiers a demandé et obtenu le renvoi de la discussion au lendemain en annonçant son intention de combattre le projet, que le gouvernement persiste à repousser.

Nous avons déjà annoncé le dépôt du rapport de la commission chargée d'examiner la loi sur l'instruction primaire. Ce que l'on savait déjà des modifications introduites dans le projet du gouvernement avait produit une impression des plus fâcheuses, que ne détruisait pas la connaissance du texte définitivement adopté par la commission.

Sans entrer aujourd'hui dans le détail des articles de ce projet, dont l'étendue nous force à ajourner la production, nous ne pouvons nous défendre de signaler, comme une sorte de révélateur de l'opinion publique, le sort d'audacieux d'un principe de l'obligation. Au cri de douleur qui s'est échappé de toutes les poitrines à la suite de désastres sans nombre, à cette croisade entreprise contre l'ignorance, source du plus déplorable aveuglement, à ce formidable pétitionnement qui a été organisé et qui se poursuit sur tous les points du territoire, la commission répond par l'article 3, imposant aux pères de famille « l'obligation morale » de faire instruire leurs enfants, ce qui n'est autre chose qu'une négation formelle de l'obligation légale.

Bien d'autres points sont à relever encore dans cet étrange projet, sur lequel nous reviendrons, du reste, très-prochainement.

La ville d'Anvers vient de célébrer, par une imposante manifestation, le triomphe obtenu dans les récentes élections communales par les libéraux de cette ville, dont l'administration était, depuis longues années, aux mains du parti catholique.

« Le jour, dit une correspondance de Bruxelles, des drapeaux partout; le soir, des lanternes à chaque fenêtre; dans la rue, personne qui n'ait la boutonnière garnie de cocardes nationales ou de rubans aux couleurs des Gueux; bleu, blanc, orange; un entrain joyeux dont nos paisibles populations flamandes ne sont pas prodigues, — et sur tous les visages, une joie patriotique et cordiale. »

« On l'a dit dans plus d'un discours: « C'est la rénovation d'Anvers et le réveil du grand esprit libéral qui n'avait que momentanément abandonné les descendants de Marix de Sainte-Aldegonde. »

« La plupart des villes où domine le parti libéral avaient envoyé des délégués à cette fête, qui se renouvellera probablement sur plusieurs points de la Belgique. »

Une dépêche anglaise nous apporte le résumé de la dernière séance de la chambre des lords où a été de nouveau mis en délibération le *ballot bill*. On sait que la majorité de la haute chambre avait modifié par divers amendements le projet présenté par le ministère, et que ces amendements n'avaient été acceptés — sauf un seul, celui qui porte que les votes pourront, en certains cas, être recherchés et connus — ni par le gouvernement ni par la chambre des communes. Le conflit portait surtout sur le point de savoir si le secret du vote serait facultatif ou obligatoire. Par 157 voix contre 138, les lords ont décidé de ne pas maintenir leur amendement qui laissait au choix des électeurs de voter ouvertement ou secrètement. Ils ont, par contre, voté de nouveau l'amendement qui fixe à huit ans la durée du *bill*, ce qui est d'un bien moindre importance, et ressemble fort à la précaution inutile.

Nous avons parcouru les correspondances lyonnaises que les journaux de Paris publient depuis deux jours sur l'inauguration de notre Exposition et les articles de fond qu'ils consacrent à notre ville à cette occasion, et nous ne saurions résister à la tentation de dire ici dans quel profond et douloureux étonnement cette lecture nous a plongés. Hors pour deux ou trois journaux, que nous trouvons toujours à la recherche d'absolument sincère de la vérité, nous voyons encore une fois se reproduire en cette occurrence ce phénomène, parfaitement attristant, d'une presse qui ne voit pas ce qui existe, mais ce qu'elle désire, et qui transforme les faits au gré de ses tendances, ou radicales, ou réactionnaires.

On comprend que nous voulions parler des appréciations que rencontrent dans les divers journaux les discours prononcés dimanche lors de la cérémonie d'inauguration. Que les feuilles radicales applaudissent vivement au langage de M. le maire de Lyon, que les autres réservent tous leurs éloges aux discours de M. la Loïère, — il n'y a rien là de de fort naturel et nous ne songeons pas à nous en étonner un seul instant. Mais ce qui nous surprend, ce que nous ne parviendrons jamais à comprendre, c'est la diversité des *recits* que nous apportent les journaux radicaux et les journaux réactionnaires.

Lisez les premiers: ils vous apprendront que l'Assemblée n'a applaudi que le *seul* discours de M. le maire de Lyon; lisez les seconds: ils vous annonceront au contraire que c'est le discours de M. de la Loïère *seul* qui a été acclamé; les uns mentionneront avec un sourire de pitié les *quelques* cris de « Vive la République! » qui auraient répondu à M. Barodet; les autres mentionneront absolument de la même façon les *quelques* bravos qui auraient répondu à M. de la Loïère. Et c'est ainsi que, selon que vous regarderez à gauche ou à droite, vous verrez les *faits* racontés d'une fa-

çon ou de la façon diamétralement opposée: celui-ci vous présente un tableau peint d'après les méthodes radicales, celui-là d'après les méthodes réactionnaires: tableau de convention ici et là, peinture de commande d'un côté comme de l'autre, au milieu de laquelle la vérité disparaît.

Et quoi! est-il donc si difficile de faire abstraction de sa passion quand il s'agit de raconter des faits? Que votre appréciation, à vous, soit ce que vous commandez vos convictions de parti, rien de mieux! Que vous trouviez excellent le discours de M. Barodet, si vous êtes radical, ou fort en situation celui de M. de la Loïère, si vous avez les opinions de M. de la Loïère, quel que vous naturel! Mais, pour Dieu! ne rendez pas l'assistance entière complice de vos préférences à vous! Ne nous racontiez pas que les cris de: Vive la République! ont été rares, — parce que vous eussiez désiré qu'ils le fussent; ou que des bravos médiocres ont accueilli le discours de M. de la Loïère, — parce qu'il vous eût été agréable qu'il en fût ainsi! Ne vous mettez pas des lunettes de couleur sur le nez (rouges ou vertes, qu'il importe?) quand vous voulez nous décrire un paysage! Votre paysage, parlez-le prendra la couleur de vos lunettes.

Et quelle opinion voulez-vous que l'étranger prenne de la sincérité et de la vérité de la presse française, lorsqu'il propos d'un fait aussi simple que celui-là, aussi facile à constater, il nous entendra faire successivement et selon nos opinions politiques les contes les plus contradictoires? Comment! voilà deux hommes qui ont été assis dans la même assemblée, sur le même banc, côte à côte peut-être, qui ont entendu les mêmes discours et les mêmes applaudissements — et, en sortant de là, l'un de ces hommes raconte que toutes les ovations ont été exclusivement pour M. le maire de Lyon et l'autre, qu'elles ont été pour le vice-président de la société d'agriculture?

De grâce, messieurs, ôtez vos lunettes et reconnaissez une bonne fois que le premier devoir d'un journal n'est pas d'être rouge ou blanc, mais d'être sincère et de raconter les choses comme elles se sont passées et non pas comme votre parti eût désiré qu'elles le fussent passées.

Ceci nous remet en mémoire un fait assez curieux, arrivé il y a quatre ou cinq ans à un rédacteur français de voyage en Allemagne:

C'était en 1868. Les Allemands célébraient je ne sais quelle fête dans une des villes du Midi. La presse des deux pays y avait envoyé ses représentants. Le correspondant d'un grand journal parisien, fort hostile à la Prusse, se trouvait assis à côté du *reporter* d'un des plus fougues organes anti-prussiens du Sud. Quand le roi de Prusse parut dans l'enceinte, une acclamation formidable s'éleva, à laquelle se mêlèrent des cris retentissants de: Vive l'empereur d'Allemagne! Les deux correspondants échangèrent un regard de surprise et de colère. Le journal français rendit compte de cette manifestation, en déplorant le progrès de l'esprit prussien dans le Midi. Le journal allemand, au contraire, déclara que « il n'y avait eu trace d'enthousiasme prussien ». Les deux rédacteurs se retrouvèrent quelques semaines plus tard et l'Allemand dit au Français:

« Vous avez eu bien tort de parler de la manifestation en faveur du roi de Prusse; car nos adversaires en profiteront; il faut faire le silence autour de ces choses-là. »

A quoi le Français répondit: « Je ne me suis jamais reconnu le droit de nier ou de travestir les faits qui me déplaisent, et j'estime que les journaux doivent avant tout dire la vérité. »

Nous sommes de l'avis de ce Français.

LETTRE D'ANGLETERRE

XVI

Les Romains en Angleterre.

Londres, 1^{er} juillet 1872.

Il n'est pas facile de se faire une idée précise de la littérature anglaise actuelle. Les ouvrages nouveaux abondent; romans, histoires, voyages, essais, études se succèdent et s'empilent; et cependant on distingue avec peine un style, un genre, quelque chose d'original qui marque une époque et permette de jeter une vue d'ensemble sur ces montagnes d'impressions.

L'Angleterre, comme toutes les contrées de l'Europe, du reste, subit en ce moment une période de transition peu favorable, il faut le reconnaître, aux grandes expansions littéraires.

Multiforme, cette littérature est parfois infirme; souvent sans but, plus souvent dépassant le but; riche d'érudition, soignée, mais pauvre de larges pensées, telle est cette littérature. De qualité douteuse, mais de quantité riche. L'Angleterre est bien la terre classique de l'industrie moderne: tout s'y fabrique sur une grande échelle, qu'il s'agisse de draps, de fers, de lainages ou de belles-lettres.

En France, la poésie se meurt et le roman est bien malade. L'Angleterre n'en est pas encore là. Si l'on jouait de cette contrée par la quantité incroyable de *novels*, de romans de toute sorte qui s'y publient mensuellement, on croirait que cette nation, dite la nation *pratique* par excellence, ne prend plaisir au contraire que dans les fictions. C'est par centaines qu'il faut compter les romans publiés ici chaque mois, soit en volumes, soit dans les innombrables *magazines* d'Angleterre. Et tous se lisent, chose non moins surprenante.

De ces romans certains sont bons, beaucoup sont médiocres, mais presque tous présentent un caractère d'originalité forte qui mérite d'être noté.

Les pensées sont en général puissamment exprimées; le sentiment est très-vif, souvent très-délicat, rarement banal. On rencontre peu de ces histoires malsaines qui sont à la mode dans d'autres pays, et c'est là un heureux symptôme. Malheureusement le style est souvent lourd; l'intrigue se traîne en longueur pendant quelquefois cinq ou six volumes et l'idée primitive se trouve ainsi noyée dans l'infini des détails.

Malgré cette abondance romantique, il n'y a point pour cela en Angleterre une école romantique constituée, analogue aux écoles célèbres qui ont brillé en France. — Chaque auteur écrit ici suivant son propre instinct, ses propres passions ou ses propres souvenirs, généralement sans autre préoccupation que celle d'intéresser son public. Beaucoup de romans anglais sont écrits par des femmes, et l'entrée dans la lice de ces écrivains féminins n'a pas peu contribué à faire verser le roman anglais sur la pente sentimentale où il glisse en ce moment. — Beaucoup de ces ouvrages sont charmants, du reste. Rien de plus touchant que certaines peintures d'intérieur, du *home*, ou du paysage qui serait de cadre à un premier amour. Ces tendres choses sont toujours profondément senties et presque toujours admirablement exprimées. — En général le sujet est simple, pris au milieu de nous, emprunté à notre vie commune; l'amour reste naturellement le thème éternel, mais peut-être être autrement? Comme dit l'auteur anonyme de *Vera*, « un des romans anglais les plus lus en ce moment, toute fiction destinée à peindre l'âme humaine doit reposer sur cette donnée: «*She was beautiful, and he fell in love.* » Elle était belle et il en devint amoureux. On peut imaginer de nouveaux accessoires, mais cette simple donnée sera toujours le grand ressort qui anime et nous fait vibrer.

Il se manifeste cependant chez quelques romanciers anglais une tendance que je dois

vous signaler. Chez ces écrivains, l'amour est laissé au second plan, ou même plus en arrière. Ces auteurs ont, en général, une idée fixe. Ils ont sur l'histoire, la physique, la géologie, la théologie, la philosophie ou le socialisme leurs vues personnelles, leurs opinions formées, si je puis dire, et ils se servent de la forme romantique pour les exprimer.

Ils arrivent ainsi à nous présenter des ouvrages, parfois très-volumineux, qui ne sont pas des livres de science, et sont encore moins des romans. C'est là, il me semble, une tendance fâcheuse. La science est une chose et la fiction en est une autre. Toute combinaison de ces deux éléments ne peut donner qu'un affreux mélange ne par son hybridité.

En France, le bon sens public commence à repousser ces soi-disant ouvrages de science *vulgaires* qui ne sont qu'une déplorable dégradation de la vraie science. Affaiblir cette science du manteau de la fiction, c'est un autre attentat non moins regrettable et non moins dangereux.

En ce moment les innombrables sectes religieuses exposent ici leurs principes par la voie du roman. Il y a des romans méthodistes, trinitaires, unitariens, wesleyens, etc., etc., comme il y a des romans spiritualistes, théistes, athéistes ou libres-penseurs. Rien de bien intéressant du reste dans tout cela.

Le succès des romans en général est dû à une sorte d'affaiblissement ou de mollesse de l'esprit humain. L'effet des fictions ressemble assez à l'effet d'un cataplasme: elles ramollissent la fibre mentale et empêchent l'esprit de s'élever à des formes plus hautes de pensées.

La poésie suppose plus d'efforts, parce qu'elle cherche à dépasser le niveau vulgaire. Un romancier, au contraire, doit rester familier et ne pas monter plus haut que nous-mêmes; il doit surtout flatter nos passions du moment, pour s'assurer le succès. Or, ce sont là de mauvaises conditions pour faire une œuvre bonne et durable.

Un écrivain anglais de grand mérite, M. Carlyle, a dit: « Si les romans n'avaient d'autre but que de charmer la langue ou l'indolence des hommes, les romans de Walter Scott auraient suffi à cette tâche. »

Mais, selon M. Carlyle, on doit attendre du roman « quelque chose de plus. » — C'est précisément ce « quelque chose de plus » qui est si rare dans la masse des *novels* de nos jours.

En résumé, la littérature romantique actuelle de l'Angleterre, prise en bloc, mérite peu de critiques que d'éloges. Il faut tourner bien des pages avant de rencontrer une bonne peinture de mœurs ou un portrait saisissant.

Dans la masse pourtant on trouve d'honorables exceptions, et ma critique ne s'étend pas aux œuvres remarquables de Lever, de Trollope, d'Elliot, de W. Collins ou de l'auteur de *Vera*.

Chez ces écrivains, on trouve toujours une grande préoccupation du but et un choix judicieux des moyens. Ils se rattachent tous plus ou moins à l'école de Dickens ou à celle de Thackeray, en conservant cependant chacun une puissante originalité. Ces auteurs sauvent en ce moment l'honneur romantique de leur pays et continuent la chaîne d'écrivains éminents dont l'Angleterre est fière à juste titre.

L. M. K.

COURRIER DE PARIS

Paris, 9 juillet.

Les journaux de Paris consacrent tous une ou deux colonnes à l'inauguration de votre exposition. Les appréciations sont généralement assez bienveillantes pour l'entreprise, et très-diversifiées quant aux discours des orateurs. Cette gamme est très-naturelle, on ne peut pas demander au *Pays* de parler de M. Barodet comme tel ou tel journal radical. Voilà notre tort cependant, à nous tous qui nous mêlons de politique. Nous ne voyons que les personnes, et non les actes. Un homme a beau dire ou faire les plus belles choses du monde. Ceux qui ne sont pas de son bord ne peuvent se retenir de l'abimer plus ou moins. Une véritable et saine opinion publique ne se formera jamais ainsi.

À propos de discours, le *Figaro* publie un

bien amusant pastiche, intitulé: « Discours qu'aurait prononcé M. Gambetta au banquet du 14 courant à la Ferté-sous-Journe s'il y était allé. »

Le *Figaro* excelle dans ces amusements. Mais il n'y aura pas de banquet à la Ferté-sous-Journe ni ailleurs, du moins de banquets organisés par ceux qui comptent dans le parti radical. Je journal de M. Gambetta s'éleva ce matin avec assez d'airgout contre ceux de ses confères qui ont cherché à répandre le bruit qu'une campagne démocratique, sous les espèces du veau froid et de la salade, devait avoir lieu pendant les vacances de l'Assemblée.

D'autre part, je n'ai pu avoir aucun renseignement précis sur le banquet qu'on disait devoir être offert par le commerce parisien au centre gauche, pour affirmer les sympathies du haut commerce et de la grosse industrie à l'égard de la république modérée. On a parlé aussi, mais sans résultat jusqu'à présent, d'une série de manifestations semblables projetées par les conservateurs libéraux pour le 4 août, anniversaire de la renonciation spontanée de l'ancienne noblesse aux droits qu'elle tenait de l'ancien régime.

L'emprunt, il faut bien le dire, est une source de préoccupations autrement graves. Je suis sorti de chez moi ce matin pour me rendre au petit lever de quelques astres de deuxième grandeur de l'empyrée financier. Tous ont prolongé jusqu'à aujourd'hui leur villegiature de dimanche dernier, ce qui n'indiqua pas que le feu soit encore aux poudres. Alors, après déjeuner, je me suis rabattu sur la Bourse, où les satellites du monde millionnaire ne m'ont pas paru mieux informés. Je vous mandais hier, d'après un mot recueilli en passant dans les galeries du Palais-Royal, que l'emprunt aurait lieu le 27. La vérité est qu'à l'heure où je vous écris rien n'est fixé. On cite aussi le 6 août, quoique la première date semble plus probable; car le gouvernement a intérêt à ne pas procéder à une telle opération au lendemain de la liquidation de fin de mois.

L'opinion générale est que la souscription sera couverte deux ou trois fois. Mais, me dit un initié aux affaires financières, cela ne signifie pas plus que les paris des courses, où l'on entend des clerks d'avoués s'exprimer par louis avec une désinvolture capable de faire regretter à M. de Bismarck de n'avoir demandé que cinq millions de une nation si riche. Ces louis représentent tout bonnement des pièces de cinquante centimes, peut-être des gros sous. Eh bien! tout le monde s'attend à'être réédité après l'opération, de sorte qu'on s'engage pour trois ou quatre fois la somme de réactions dont on a besoin. Les conditions, d'ailleurs, sont assez belles pour exciter la spéculation. Il y a des gens qui comptent faire fortune avec cet emprunt, et qui iront de toutes leurs ressources. Puis, le lendemain, il leur faudra réaliser, et vous verrez alors une baisse qui causera bien des déceptions.

Pendant qu'on bâtit des hypothèses là-dessus, il est curieux que les impôts ne sont pas encore votés, que le service de la dette n'est, par conséquent, pas encore assuré. Il se sera cela ne fait pas de doute, mais après plus d'un tâtonnement et une série de déficits qui ne fait que de commencer. C'est immanquable. Le taux des recettes est estimé en France d'après les années de l'empire où beaucoup d'entre elles avaient un caractère fictif. Quand, par exemple, M. Haussmann metait une rue à bas pour la reconstruire, il produisait une élévation tout artificielle des recettes d'octroi. Il faut rentrer dans le vrai pour bien juger où nous en sommes. Combien cela demanderait-il de temps! Le *Figaro*, mais calez-vous; nous avons eu vingt années d'empire, ce n'est pas affaire d'un jour que de dépouiller cette tunique de Nessus, et si la réaction est égale à l'action, nous ne sommes pas au bout de notre pénitence. Puisse-t-elle nous profiter!

M. Lefebvre-Duruflé, ancien sénateur et président de la *Société industrielle*, a protesté contre l'abus qu'on a fait des bureaux de cette compagnie et dont je vous avais dit un mot. Il se déclare, lui et ses associés, complètement étrangers à la *Gazette de Paris*, auteur de tout ce tapage.

On annonce partout le commencement des publications officielles de l'état-major allemand sur la dernière guerre. Il y a longtemps que c'est en train. J'ai entre les mains, depuis six semaines ou deux mois, les livraisons re-

FEUILLETON DU JOURNAL DE LYON
Du 11 Juillet 1872.

LA HAIE-BLANCHE

PREMIÈRE PARTIE

L'IDYLLE

— Je trouverai moyen de les cacher, répondit la jeune enthousiaste.

— Mais si, plus tard, votre mari s'y opposait —

— On saura lui tenir tête...

— Eh bien! moi, j'obéirai, répondit Jeanne. Ce ton, décourageant pour le scapulaire, ne l'était pas autant pour le monde. Jeanne a peine débarquée y rencontrait une aventure. Le héros réaliste, et au-delà, l'inconnu de ses rêves: le roman, ébauché là-bas dans l'ombre, se dénouait ici en plein soleil. Dans les premiers jours, cette perspective d'un automne passé à la campagne lui avait paru désespérée.

Elle s'était dit qu'à tout prendre la vie du cloître n'était pas terminée et que ces deux ou trois mois seraient une transition nécessaire, mais non moins insupportable, aux joies si longuement attendues d'un hiver à Paris. Et voilà que tout à coup la campagne lui parut

charmante! Elle admirait l'architecture de la ferme, elle se prit d'une belle fantaisie pour les bouquets cueillis en liberté.

Mme d'Aubure, qui ne voyait pas plus clair avec les yeux de l'esprit qu'avec ceux du corps, ne put s'empêcher de remarquer que sa fille devait avoir en tête quelque pensée secrète. Avant de deviner laquelle, sa pénétration n'allait point jusque-là. Elle se bornait à constater que Jeanne rentrée chez elle touchait à cent occupations diverses: elle mettait une sorte de frivole écnvulsive à s'emparer d'une aquarelle pour y jeter un regard, et d'un morceau de musique pour en déchiffrer les trois premières notes. Sa mère, l'interrogeant sur la façon d'une robe, avait obtenu cette réponse: « Merci, ma mère, je vais bien. »

Au couvent, ses ennemies intimes osaient à peine nier qu'elle était folle. Les médisantes lui reconnaissaient la beauté d'un diable et l'avaient charitamment d'en user à son aise, cette monnaie-là s'épuisait bientôt. En tous cas, le trésor était assez riche pour suffire aux plus larges dépenses. Jeanne, qui savait à quel s'en tenir, se surprit devant son miroir en train de lui fuser une question dont la réponse était prévue d'avance. Malgré la sévérité qu'elle y mettait, elle se vit obligée de convenir que la bouche était assez petite pour retentir le baiser, le teint assez clair pour défer la poudre de riz, le regard assez provoquant pour se charger à lui seul d'une déclaration. Le gros mot que je viens d'écrire l'eût effrayée sous sa forme brutale, mais croyez qu'au fond le diable qui inspire ces beautés-là n'y perdait rien. Était-ce uniquement en vue de s'éclaircir sur les convenances sociales que l'ingénue se mit un jour à adresser à sa mère la question suivante: — Est-il vrai, mère, que, sous peine d'impolitesse, une visite de cérémonie doit être rendu dans les huit jours qui suivent?

— Très-certainement, ma fille.

— Et, sur cette réponse, Jeanne se reprit à broder pendant une grosse demi-heure avec

une application qui l'empêchait d'ouvrir la bouche. La sonnette de la grille rompit tout à coup le silence, et l'enfant de planter là l'ouvrage commencé pour courir à la fenêtre. Mais au premier regard, elle détourna la tête avec un mouvement d'humeur.

— Qu'est-ce donc Jeanne? demanda M^{me} d'Aubure.

— Moins que rien... Votre couturière qui vous apporte un carton.

— Il me semble que, ce matin encore, te me recommandais de lui donner congé si elle tardait un jour.

— Ce matin, j'avais mes nerfs.

— Alors, mon enfant, fais-moi le plaisir de t'assoier au lieu de tourner autour de mon fauteuil comme un écureuil en cage.

La recommandation était inutile, car la sonnette retentit au même instant, et ce fut de la voix la plus sereine que Jeanne répondit à sa mère:

— Otez-moi ces écheveaux... Je vous annonce la visite de M. le marquis de Saint-Didier.

Octave, de son côté, après quelques jours de lutte, s'était laissé aller au fil du courant. N'aimant plus toutes les femmes et se sachant à l'abri d'une surprise de sens, il s'était imaginé que le caprice de la Haie-Blanche aurait été un comme tous les caprices et plus tôt que les autres, s'était accordé de la sorte cinq à six jours de capitulation; mais le temps passait, et la place tenait bon.

Et le tenant si bien que tous les matins avant neuf heures, le marquis de Saint-Didier partait par le premier chemin venu, se promettant de visiter le pays et de céder au plaisir de flâner sans but, au hasard de la route.

Mais, après une demi-heure de marche au soleil, le promeneur le plus déterminé recherche l'ombre comme un bienfait. Le hasard voulut qu'à deux lieues à la ronde le seul bouquet d'arbres approprié fut un certain massif de noisetiers, plein d'ombre et de fra-

cheur, avec de jolis tapis de mousse au pied des arbres et les échappées les plus coquettes sur la campagne.

Il faisait bon y passer une heure ou deux en compagnie des oiseaux chanteurs, écoutant le murmure des insectes et le mugissement lointain des bœufs qui revenaient de l'étable. Aussi, cinq minutes plus tard, le marquis de Saint-Didier tournait-il le dos aux noisetiers et aux oiseaux chanteurs pour marcher en silence vers une ceinture d'aulépines qui au printemps, formait la plus jolie haie blanche que l'on put imaginer.

Il ne s'arrêtait pas en si beau chemin. La haie avait, elle aussi, des échappées coquettes qui s'ouvraient sur la pelouse, sur les capucines de la terrasse, sur les bâtiments de la ferme et parfois même sur la fermière de ce beau domaine. Cette bonne fortune ne s'offrait pas tous les jours, mais lorsque l'heure bienheureuse venait à sonner, il fallait voir avec quel soin ce promeneur désintéressé se faufilait entre les branches, comme il étouffait le plus léger souffle, comme il regardait avec précaution de tous les côtés, à droite et à gauche, pour se décider enfin à regarder en avant. Il connaissait les meilleurs endroits, les buissons touffus et ceux qui avaient perdu leurs feuilles; mieux qu'un cadran solaire, il savait l'heure précise où l'ombre envahissait les allées du parc; il entendait les bruits de la ferme et les distinguait entre eux. Il eût tracé le plan du jardin les yeux fermés et rendu des points à l'architecte de la maison. Un jour que la matinée avait été belle, il s'avisa d'une expédition aventureuse qui méritait tous les suffrages.

Il est bon de noter qu'à dix heures moins un quart (le marquis avait l'heure sur le bout du doigt), la belle invitée faisait son apparition dans les allées du parc, ne se douant guère qu'à travers des branches des yeux intéressés à bien voir épiaient ces gestes, cet abandon, tout cet adoralement laisser-

aller de la nature libre et en pleine possession d'elle-même. Octave admirait cette grâce aisée, cette désinvolture familière, ces mouvements de fauvette en liberté, ces va-et-venir d'une fleur à l'autre, ces caprices tour à tour rejetés et repris. Avec quelle gaieté l'on secouait ce pauvre prunier qui n'en pouvait mais! Qu'il eût aidé de grand cœur à la récolte! Puis, c'était une promenade sérieuse et réfléchie. Quelle pensée subite courait cette tête un peu fière? — Nul souci, sans doute, car un reste de sourire s'était blotti au coin des lèvres; un rêve, comme il en vient au fond mystérieux de ces jeunes cœurs, et le plus fugitif et le plus délicieux des rêves!

Mais, qui sait, il faudrait mieux que ce fut un souvenir. Voici que ce regard incertain s'en va par-dessus les champs, à travers les campagnes, vers les terres du baron. Mais non; comment se fier à un regard? Il s'agissait tout simplement de ces maudits carreaux de forme qui sont là-bas, dans je ne sais quelle prairie, à retourner je ne sais quels tas de foin!

On peut donc être à la fois le plus heureux et le plus malheureux des hommes! Jusqu'ici cependant tout allait bien. Mais, un beau matin, on eut la cruauté de s'asseoir sur un certain banc de pierre niché au milieu d'un massif, et si bien niché qu'avec la meilleure volonté du monde il était impossible d'apercevoir autre chose que le bout verni d'une bottine de Cendrillon. Le lendemain, il en fut de même, avec ceci de changé, toutefois, qu'au lieu du pied à peine entrevu, c'étaient sept à huit centimètres de la jupe qui traînaient dans l'herbe. Evidemment on lui tournait le dos. Imaginez un amateur enthousiaste qui, à l'annonce d'un tableau de maître, s'avance avec empressement et trouve la toile retournée.

Comme il levait au ciel un regard désespéré pour y chercher une combinaison nouvelle, ses yeux rencontrèrent en chemin le tronç percé

et les branches noueuses d'un vieux saule, qui jetait son ombre sur ces massifs humilants.

Pourquoi les idées les plus simples sont-elles d'ordinaire si lentes à venir. Octave se rappela les peupliers de la grille et il se dit qu'à tout prendre, les arbres pourraient bien jouer un rôle dans son existence.

La Providence avait certainement multiplié les neuds de l'écorce pour que le pied fût posé commodément et les branches, qui s'étagaient de distance en distance, offraient à sa main tout l'appui désirable.

À vrai dire, c'était un escalier où il ne manquait que la rampe.

« Mais non, il n'y a qu'un amoureux ou qu'un écorché qui puisse tenter une expérience de ce genre, et, comme je ne suis ni l'un ni l'autre, chassons ces idées-là! »

La réflexion eût été sage si, selon son habitude, Octave n'avait jugé à propos d'agir avant de parler.

Il écarta discrètement les feuilles et rem

M. Ducarre. — C'est inscrit à l'Officiel : c'est l'assassinat de M. Clapier. Le raffiner c'est l'assassinat, dit-il, dans l'agent du gouvernement un moyen de contrôle sur son propre personnel.

Et à celle des finances les suivants : Hippodrome du Grand-Camp. — Affaire Caubet. — Règlement d'indemnité. — Fixation du droit de voirie à payer à la caisse de la ville, par les marchands de journaux occupant des échoppes sur la voie publique.

Le budget du dispensaire général pour l'exercice 1872 donne lieu à une discussion que nous trouvons ainsi résumée dans le compte-rendu analytique :

« Les citoyens Grévin et Rossignol s'opposent à ce que toute allocation soit accordée au dispensaire tant que la pharmacie sera tenue par des sœurs. Il faut, disent-ils, que cet établissement rentre dans le droit commun et que sa pharmacie soit dirigée par un pharmacien et des stagiaires laïques.

« Après diverses observations présentées par les citoyens Caussé, Barodet, Maniliet et Bossières, le dossier est renvoyé à la commission des finances qui présentera de nouvelles conclusions tendant à ce que la pharmacie du dispensaire soit confiée à des personnes exclusivement laïques et à ce que l'allocation de la ville soit augmentée, s'il le faut, pour arriver à cette organisation. »

« En dernier lieu le conseil vote le rétablissement de la caisse des retraites du service de l'octroi.

« M. le maire de Lyon a reçu la lettre suivante : « Lyon, le 8 juillet 1872. « Monsieur le maire,

« Rappelé à Paris par des affaires urgentes, « M. le ministre m'a chargé de vous faire remettre, pour le bureau de bienfaisance de la ville de Lyon, la somme de 500 francs convenue dans ce pli.

« M. le ministre m'a également chargé de vous renouveler l'expression de sa reconnaissance pour l'excellente hospitalité qu'il a trouvée dans la grande et belle ville que vous administrez.

« Permettez-moi, monsieur le maire, de vous offrir les assurances de ma haute et respectueuse considération.

« Victor LEFRANC, fils, « Secrétaire particulier du ministre de l'intérieur.

Dans sa séance de lundi, l'Assemblée a adopté, par 461 voix contre 132, une résolution autorisant la commission du 4 septembre à communiquer au ministre de la guerre sur place les documents relatifs à la capitulation de Metz.

Depuis le 5 juillet courant, les expéditions de petite ou de grande vitesse pour l'Alsace, Lorraine et les pays au-delà (via Belfort) ne sont plus acceptées qu'adressées en gare à Belfort, soit aux destinataires réels, soit à des tiers consignataires.

L'imprimerie P. Mougin-Rusand vient de publier le nouvel Annuaire administratif du département du Rhône. Il se trouve en vente de ce jour, aux prix de 6 fr. broché et 7 fr. 50 relié.

On lit dans l'Union libérale, de Tours : « L'étude d'un projet de canalisation entre la Dordogne et le Rhône vient d'être prescrite par le ministre des travaux publics. »

On écrit de Bourg-Charente à l'Echo de la Dordogne qu'un phénomène de végétation extraordinaire vient d'être constaté dans la propriété de M. Goulland, habitant de cette commune. C'est un grain de froment qui a produit cinquante-neuf tiges, toutes chargées de bons épis.

Les fromages du Bugey et du pays de Gex ont de nouveau éprouvé une forte baisse sur le dernier marché de Lyon. Les bleus ou pressés se sont livrés à raison de 150 fr., première qualité ; la seconde, 120 ; le dernier choix, 80 fr. les 50 kilos.

Les légumes abondants et les fruits sont sans doute cause de la diminution constatée, aussi bien que les grandes chaleurs qui ne permettent pas d'exporter au loin les produits de nos fruitières.

La ville de Mâcon (Saône-et-Loire) qui s'est imposée, depuis quelques années, de grands sacrifices pour l'ouverture et l'élargissement de ses chemins vicinaux, sollicite encore pour les achever l'autorisation de contracter un emprunt de cent mille francs à la caisse des chemins de fer, au taux de 4 0/0, intérêt et amortissement compris. Cet emprunt serait remboursable en 30 annuités, à l'aide d'une imposition extraordinaire de 3 centimes, votée par le conseil municipal.

Un rapport favorable au projet de loi qui autorise cet emprunt a été déposé par M. Labélonne, député.

HAUTE-GARONNE. — Une véritable trombe d'eau s'est abattue avant-hier sur Toulouse. Presque toutes les rues s'étaient transformées en canaux. Une maison s'est effondrée ; d'autres menacent ruine.

Santé à tous rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé Revalésière Du Barry de Londres.

« Depuis la cure du Saint-Père par la douce Revalésière Du Barry, et les adhésions de beaucoup de médecins et d'habitants, nul ne pourra plus douter de l'efficacité de cette délicieuse farine de Santé, qui agit, sans médecine, ni purges, ni frictions, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous dérangements de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskov, M. le marquis de Bréhan, etc., etc.

Cure No 69,924. Châteaux de Vauxbaun, près Soissons (Aisne), le 10 janvier. Dans le village que j'habite une partie de l'année, il se trouve une femme atteinte, au dire de tous les médecins, d'un cancer à l'estomac ; le fait est que depuis deux ans cette malheureuse souffrait des douleurs intolérables. Elle ne pouvait plus rien digérer, et sa faiblesse était si grande qu'elle ne pouvait marcher sans être soutenue ; elle avait de la peine à se lever, et elle était si affaiblie qu'elle ne pouvait plus rien faire ; enfin elle avait perdu l'esprit, et elle avait été conduite à la maison de Dieu, où elle était décédée le 24 mai 1872, à l'âge de 56 ans. Elle avait été soignée par les plus célèbres médecins de la ville, et elle avait été traitée par les plus célèbres médecins de France, mais elle n'avait obtenu aucun soulagement. Elle avait été traitée par les plus célèbres médecins de France, mais elle n'avait obtenu aucun soulagement. Elle avait été traitée par les plus célèbres médecins de France, mais elle n'avait obtenu aucun soulagement.

« M. le ministre m'a également chargé de vous renouveler l'expression de sa reconnaissance pour l'excellente hospitalité qu'il a trouvée dans la grande et belle ville que vous administrez.

« Permettez-moi, monsieur le maire, de vous offrir les assurances de ma haute et respectueuse considération.

« Victor LEFRANC, fils, « Secrétaire particulier du ministre de l'intérieur.

Dans sa séance de lundi, l'Assemblée a adopté, par 461 voix contre 132, une résolution autorisant la commission du 4 septembre à communiquer au ministre de la guerre sur place les documents relatifs à la capitulation de Metz.

« M. le ministre m'a également chargé de vous renouveler l'expression de sa reconnaissance pour l'excellente hospitalité qu'il a trouvée dans la grande et belle ville que vous administrez.

« Permettez-moi, monsieur le maire, de vous offrir les assurances de ma haute et respectueuse considération.

« Victor LEFRANC, fils, « Secrétaire particulier du ministre de l'intérieur.

Dans sa séance de lundi, l'Assemblée a adopté, par 461 voix contre 132, une résolution autorisant la commission du 4 septembre à communiquer au ministre de la guerre sur place les documents relatifs à la capitulation de Metz.

« M. le ministre m'a également chargé de vous renouveler l'expression de sa reconnaissance pour l'excellente hospitalité qu'il a trouvée dans la grande et belle ville que vous administrez.

« Permettez-moi, monsieur le maire, de vous offrir les assurances de ma haute et respectueuse considération.

« Victor LEFRANC, fils, « Secrétaire particulier du ministre de l'intérieur.

Dans sa séance de lundi, l'Assemblée a adopté, par 461 voix contre 132, une résolution autorisant la commission du 4 septembre à communiquer au ministre de la guerre sur place les documents relatifs à la capitulation de Metz.

« M. le ministre m'a également chargé de vous renouveler l'expression de sa reconnaissance pour l'excellente hospitalité qu'il a trouvée dans la grande et belle ville que vous administrez.

« Permettez-moi, monsieur le maire, de vous offrir les assurances de ma haute et respectueuse considération.

« Victor LEFRANC, fils, « Secrétaire particulier du ministre de l'intérieur.

Dans sa séance de lundi, l'Assemblée a adopté, par 461 voix contre 132, une résolution autorisant la commission du 4 septembre à communiquer au ministre de la guerre sur place les documents relatifs à la capitulation de Metz.

« M. le ministre m'a également chargé de vous renouveler l'expression de sa reconnaissance pour l'excellente hospitalité qu'il a trouvée dans la grande et belle ville que vous administrez.

« Permettez-moi, monsieur le maire, de vous offrir les assurances de ma haute et respectueuse considération.

« Victor LEFRANC, fils, « Secrétaire particulier du ministre de l'intérieur.

Dans sa séance de lundi, l'Assemblée a adopté, par 461 voix contre 132, une résolution autorisant la commission du 4 septembre à communiquer au ministre de la guerre sur place les documents relatifs à la capitulation de Metz.

« M. le ministre m'a également chargé de vous renouveler l'expression de sa reconnaissance pour l'excellente hospitalité qu'il a trouvée dans la grande et belle ville que vous administrez.

« Permettez-moi, monsieur le maire, de vous offrir les assurances de ma haute et respectueuse considération.

« Victor LEFRANC, fils, « Secrétaire particulier du ministre de l'intérieur.

Dans sa séance de lundi, l'Assemblée a adopté, par 461 voix contre 132, une résolution autorisant la commission du 4 septembre à communiquer au ministre de la guerre sur place les documents relatifs à la capitulation de Metz.

« M. le ministre m'a également chargé de vous renouveler l'expression de sa reconnaissance pour l'excellente hospitalité qu'il a trouvée dans la grande et belle ville que vous administrez.

« Permettez-moi, monsieur le maire, de vous offrir les assurances de ma haute et respectueuse considération.

« Victor LEFRANC, fils, « Secrétaire particulier du ministre de l'intérieur.

Dans sa séance de lundi, l'Assemblée a adopté, par 461 voix contre 132, une résolution autorisant la commission du 4 septembre à communiquer au ministre de la guerre sur place les documents relatifs à la capitulation de Metz.

« M. le ministre m'a également chargé de vous renouveler l'expression de sa reconnaissance pour l'excellente hospitalité qu'il a trouvée dans la grande et belle ville que vous administrez.

« Permettez-moi, monsieur le maire, de vous offrir les assurances de ma haute et respectueuse considération.

« Victor LEFRANC, fils, « Secrétaire particulier du ministre de l'intérieur.

Dans sa séance de lundi, l'Assemblée a adopté, par 461 voix contre 132, une résolution autorisant la commission du 4 septembre à communiquer au ministre de la guerre sur place les documents relatifs à la capitulation de Metz.

« M. le ministre m'a également chargé de vous renouveler l'expression de sa reconnaissance pour l'excellente hospitalité qu'il a trouvée dans la grande et belle ville que vous administrez.

« Permettez-moi, monsieur le maire, de vous offrir les assurances de ma haute et respectueuse considération.

« Victor LEFRANC, fils, « Secrétaire particulier du ministre de l'intérieur.

Dans sa séance de lundi, l'Assemblée a adopté, par 461 voix contre 132, une résolution autorisant la commission du 4 septembre à communiquer au ministre de la guerre sur place les documents relatifs à la capitulation de Metz.

DÉPÊCHES DU MATIN

11 Juillet. — 7 heures du matin.

Paris, 10 juillet.

M. Thiers a été entendu par la commission du budget relativement à l'emprunt, il a dit que les capitaux affluent, et ajoute que la date de l'emprunt était prochaine. Les banquiers seront traités sur le pied de l'égalité avec les autres souscripteurs.

ASSEMBLÉE : M. Gaslonde propose 60 centimes additionnels sur les patentes, 40 sur les portes et fenêtres, et 20 sur la contribution personnelle mobilière.

M. Thiers déclare que le gouvernement accepte le projet Gaslonde. Il énumère ainsi le produit probable des nouveaux impôts : 93 millions sur les matières premières, 20 sur les valeurs mobilières, 3 sur les créances hypothécaires, 9 sur l'impôt projeté sur les métaux, excepté le fer, et 20 sur les alcools.

Mais il manque encore 60 millions. M. Thiers demande que l'Assemblée vote le projet Gaslonde qui produirait 60 millions.

M. Thiers annonce que le gouvernement renonce à l'aggravation de l'impôt sur le sel et l'impôt foncier, puis il combat l'impôt sur le chiffre des affaires, et termine en disant : L'Assemblée est libre de prononcer sa décision ; mais elle commettrait une grande faute si elle adoptait l'impôt sur le chiffre des affaires. (Vifs applaudissements à gauche.)

La discussion continuera demain. Un journal du soir dit que dans la commission du budget M. Thiers a exprimé l'idée que les vacances de l'Assemblée pourraient avoir lieu du 20 au 25 juillet. Alors l'emprunt aurait lieu du 25 au 30.

On assure que demain une réunion parlementaire importante sera tenue par le nouveau parti adhérent à la République modérée sous le nom de parti national.

Le duc de Broglie adhérerait. Le programme du parti national doit renfermer deux articles : le premier contenant l'adhésion sans réserve à la République, dégagée de toute légende révolutionnaire ; le deuxième spécifiant la nécessité de faire une constitution complète définissant les institutions fondamentales.

Bourse, début faible à 53.60 et 84.22. Clôture en hausse par les rachats. Futur emprunt, 1.40.

Synode. — Après une longue discussion le synode émet le vœu que les facultés de théologie de Montauban et de Strasbourg soient transférées à Paris et réunies en une faculté mixte où seront préparés les futurs pasteurs luthériens et réformés.

Si le gouvernement n'adoptait pas ce transfert, le synode désire la création à Montauban de chaires de sciences naturelles et d'enseignement historique.

suites : elle est suivie de l'ordonnance impériale qui défend aux jésuites d'exercer des fonctions dans les écoles et de remplir des missions religieuses. Il prescrit la dissolution de tous les établissements de jésuites dans six mois.

BOURSE DE PARIS

DE 10 JUILLET

DÉPÊCHE GOUVERNEMENTALE

Table with columns: COMPTANT, COURSE DE CLOTURE, HAUSSE, BAISSE. Rows for 3 0/0, 4 1/2 0/0, 5 0/0.

TERME

(Dépêche Télégraphique) Paris, le 10 Juillet 1872.

Table with columns: PRÉC. CLOTURE, VALEURS, PREMIER COURS, DERNIER COURS. Rows for 3 0/0 Français, 5 0/0 Italien, Banque de France, etc.

REVUE FINANCIÈRE

Nous terminons avec un peu de mieux une semaine qui menaçait d'être bien mauvaise pour la Bourse.

Le gouvernement vient de présenter à l'Assemblée nationale le projet de traité avec l'Allemagne, relatif au paiement de l'indemnité de guerre et à l'évacuation successive des départements occupés. Quelques dispositions de cette convention sont peu avantageuses pour nous, mais on espère que la Chambre la votera néanmoins avec une résignation patriotique.

La grosse question, pour le moment, est de savoir à quelle date l'emprunt sera conclu. On fixe comme date la plus rapprochée le 25 juillet et comme date la plus éloignée le 15 août. Il est grandement temps que le gouvernement vienne dissiper les doutes à cet égard, car la masse des capitaux amassés en vue de cette importante opération financière est telle que les affaires se restreignent de jour en jour et que les placements à longue haleine sont délaissés.

La liquidation de fin de mois a été dure pour les acheteurs, qui ont dû payer 9 0/0 sur les Rentes françaises et italiennes pour se faire reporter. Les capitalistes, en vue de l'emprunt, préfèrent s'abstenir de tout engagement qui ne peut être réglé à temps ; c'est à cette circonstance qu'il faut attribuer les reports de 35 c. et de 50 c. cotés sur la Rente 3 0/0 et sur l'Emprunt.

La prime de l'or, après s'être traitée, au début de la semaine, aux environs de 3 fr., a de nouveau disparu.

Les Londres est plus faible à 25.34. Affaires assez actives en Londres, livraison à 3 mois, à 25.55. (Circulaire du Crédit lyonnais.)

SPECTACLES ET CONCERTS

11 Juillet.

GRAND-THÉÂTRE LA CHATTE BLANCHE grande féerie

en 3 actes et 24 tableaux, de MM. Cogniard frères, joués par les artistes du théâtre de la Gaîté, de Paris. — Décor et costumes entièrement neufs. — Trois grands ballets, réglés par M. Justamant, et exécutés par 100 danseuses. — A dix heures, le splendide Tableau des Discrets.

On commencera à 7 heures 1/2.

AVIS. — Le bureau de location est ouvert tous les jours, de 10 heures du matin à 6 heures du soir, à la façade du théâtre, sous le grand vestibule. — On peut s'y procurer, à l'avance, des places pour toutes les représentations de la Chatte Blanche. — Les cartons pris le soir, au bureau, ne sont valables que pour la représentation du soir.

THÉÂTRE DES NOUVEAUTÉS

Les Cent Vierges, opéra-bouffe. — Madame attend Monsieur, comédie.

On commencera à 8 heures.

SOCIÉTÉ DES CONCERTS DE BELLECOUR.

Première partie. 1. Ouverture de Roland à Ronoveaux (Mermet). 2. Le Val d'Illiez, valse (Gard). 3. Fantaisie sur Norma (J. Luigini). 4. Ouverture du Philte (Anber).

Deuxième partie. 1. Ouverture de Fernand Cortes (Spontini). 2. Grande fantaisie sur la Muette de Portici (A. Luigini fils). 3. Marche de l'Africaine (Meyerbeer). 4. Les Pages de la Reine, polka (Mey). On commencera à 8 heures.

CONDITIONS PUBLIQUES DES SOIES

Lyon, le 10 Juillet 1872.

Table with columns: SORTE, PAYS, MARCHÉ, etc. Rows for 30 Organins, 23 Trames, 25 Grèges, etc.

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES D'AIX

Bande de la Taille. — Assassinats. Vols. — 14 accusés.

À l'ouverture de l'audience du 8, la cour d'assises d'Aix a rendu un arrêt déclarant son incompétence pour statuer sur les conclusions déposées samedi par les défenseurs.

La cour a passé ensuite à l'interrogatoire des accusés et des témoins relativement au meurtre commis le 19 septembre 1871 à Paris, sur la personne de M. Jean-Louis. Les dix-huit de ce crime sont inculpés. Les accusés nient formellement leur culpabilité, mais lors de l'arrestation de leur bande, à Puy-Sainte-Réparate, il a été trouvé, parmi les objets saisis, des vêtements ayant appartenu à la victime. La femme du chef de la bande avait fait du paletot, le pantalon et la chemise d'Oscar Louvez des vêtements pour son jeune enfant. La mère et la sœur de celui-ci reconnaissent à l'audience tous ces objets. Malgré l'évidence et les preuves présentées, les accusés persistent à ce sujet dans leurs dénégations. L'audience continue.

CONSEIL MUNICIPAL DE LYON

Dans sa séance extraordinaire du 4 juillet 1872, le Conseil a renvoyé à la commission des intérêts publics les rapports suivants :

Instance entre le Grand-Sénaire et la ville de Lyon. — Demande de reconstruction du mur de clôture de la propriété dite la Pépinière, donnant sur la rue du Châpeau-Rouge. — Autorisation de démolir. — Mise en vente des matériaux de l'ancien monument. Adjudication. — Location de l'ancien théâtre des Célestins. — Location pour l'établissement d'un cirque. — A propos de ce dernier rapport, le citoyen ma re annonce qu'à la prochaine séance, il présentera un projet de reconstruction du théâtre des Célestins.

EMPRUNT VILLE DE LYON 1872

Les obligataires sont informés que le quatrième versement est exigible du 10 au 15 juillet, à raison de 100 fr. par obligation.

Les versements ont lieu : A l'Agence du Comptoir d'Escompte de Paris, de 10 heures à 2 heures.

SAVONNERIE MARSEILLAISE

SAVON BLANC (marque MONIER frères) 95 c. le k. — BLEU MARBRE... 85 — NOIR... 60

SPÉCIALITÉ D'HUILE D'OLIVE

Huile surfine vierge (Aix) 2 20 c. le k. — fine (Italie) 1 90 — sésame pour friture 1 50

POUR LES SOINS DE LA CHEVELURE

et en arrêter la chute, nous recommandons particulièrement le lavage de tête au séchoir capillaire de la Maison Rochon, rue Grenette, 34, la seule organisée avec ces appareils.

RENTE ITALIENNE 5 P. 00

La Société Lyonnaise de DÉPÔTS ET DE COMPTES-COURANTS ET DE CRÉDIT INDUSTRIEL, Palais Saint-Pierre, rue de l'Hôtel-de-Ville, paie dès à présent, le coupon du 1er juillet et garantit les risques de route des titres. 3500

Crédit Lyonnais

Lyon. — Palais du commerce. Le Crédit Lyonnais paye sans frais les coupons suivants à l'échéance du 1er juillet :

ACTIENS TITRES AU PORT. Chemins autrichiens... 40 fr. — Guillaume-Luxembourg (anciennes)... 12 —

OBLIGATIONS TITRES NOMIN. TITRES AU PORT. Ottomans 1863, 1865... 15 fr. — Gaz de Naples... 15 —

Le Crédit Lyonnais se charge aussi de l'encaissement des coupons de toute nature français et étrangers, moyennant une commission.

CHARBONNAGES D'HERNE - BOCKUM

Servont payés : à Partir du 1er Juillet 1872 A PARIS dans les Bureaux de la Société, 43, B. Haussmann, A LYON dans les bureaux de La Société Lyonnaise Palais St-Pierre,

les Coupons suivants OBLIGATIONS (Impôt déduit) Coupon à l'échéance du 1er Juillet 1872, 7 fr. 25 PARTS SOCIALES : Coupon portant le numéro 9, Solde de l'exercice 1871, 15 fr.

De plus à PARIS seulement à partir de la même date seront remboursés à présentation les 678 Obligations Sorties au Tirage d'Avril dernier à raison de 500 fr. chaque Obligation Portant le Coupon échéant le 1er Juillet 1872

NOTA TOUS COUPONS ANTERIEURS A CEUX DESIGNES CI-DESSUS ne sont payés qu'à Paris. 3617

MUSCULINE-GUICHON

Seule véritable préparation de viande crue LE PLUS REPARATEUR DES PORTIFANTS CONNUS Indispensable aux enfants et aux personnes faibles et délicates

POTIONS ALCOOLIQUES RECONSTITUANTES, TITRÉES Formule de M. le professeur Fuster (seules authentiques) Préparées au Monastère de la Trappe-des-Dombes (Ain)

Par la Musculine-Guichon et les Potions alcooliques, plusieurs milliers de malades ont été guéris de la phthisie pulmonaire et des maladies consomptives, des débilités naturelles ou acquises, et autres maladies aiguës ou chroniques de l'enfance et de l'âge adulte.

CHANGEMENT DE DOMICILE Le docteur MOURGUE, successeur de M. Auguste JOUFFROY, dentiste, a transféré son cabinet, rue de Lyon, 15. 2889

Institution J. Dejeu

10, AVENUE DE NOAILLES, 10 Salle d'Ombrage de 500 mètres Enseignement primaire et enseignement secondaire. — Cours du lycée. — Etude obligatoire des langues vivantes.

L'omnibus de la maison prend tous les matins et dépose tous les soirs à domicile les élèves des quartiers éloignés. L'établissement est visible tous les jours de une heure à trois heures, et toute la journée pendant les vacances. 3685

L'empire et la défense de Paris DEVANT LE JURY DE LA SEINE Par le général TROCHU 1 beau vol. in-8 de 580 pages. — Prix : 8 francs. J. HETZEL, 18, rue Jacob.

M. le général Trochu vient de faire paraître, chez l'éditeur Hetzel, le compte-rendu du procès qui a récemment soutenu contre le Figeac, six cents pages in-8, sa distinction de ceux qui l'ont précédé, en ce qu'il est absolument complet et sténographique d'un bout à l'autre. Les dépositions de tous les témoins appelés par les parties la plaidoirie de M. Allou, le discours du général et le réquisitoire de l'avocat général ont été recueillis par les sténographes du demandeur. Les plaidoiries de M. Grandperret et Lachaud sont textuellement reproduites d'après la sténographie du demandeur. C'est donc un compte-rendu définitif, d'une authenticité incontestable dans toutes ses parties, et d'une loyauté à laquelle il faut rendre hommage. Le général n'eût heurté aucune convenance en suivant l'exemple qui lui avait été donné d'autre part, et en ne reproduisant pas ce qui avait été dit en sa faveur ; mais il a été mieux et plus habilement inspiré, et il a témoigné d'une meilleure confiance en sa cause. Le titre qu'il donne à son livre est, parfaitement justifié : c'est bien, en effet, entre l'empire et le gouvernement de Paris que s'est établi le débat, l'empire voulant charger le gouverneur de la responsabilité de ses fautes, en y ajoutant celle de la plus odieuse trahison. En dépit d'un verdict susceptible d'être diversement interprété, il est visible aujourd'hui que le calcul bonapartiste a échoué, et que l'effet moral du débat demeure acquis au général. Les chances du bonapartisme sont assurément fort loin de s'être accrues depuis le procès. 3685

BIÈRE DREHER

de Vienne (Autriche) Médailles d'or aux Expositions de Paris, Vienne, Londres, etc. Etablissement spécial d'Exposition universelle de Lyon, côté gauche de la grande galerie.

MADERNI et BARTHÉLEMY SEULS REPRÉSENTANTS A LYON. 3633

M. CHARAVET étant obligé, pour cause de santé, de quitter momentanément la photographie, prévient ses clients qu'il a cédé tous ses clichés à M. VICTORIE, photographe en la même ville, et qu'il restera étranger à tout travail de son ancien atelier de la rue Bourbon. 3585

ANNONCES LEGALES, JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

Ethdes de Me GUILLERMAIN, avoué à Lyon, place d'Albon, numéro 1, et de Me BUGAND, notaire à Lyon, rue d'Algérie, numéro 12.

VENTE en suite de décès, en l'étude et par le ministère de Me Bugand, notaire à Lyon, rue d'Algérie, numéro 12, d'un fonds de

MARCHANT DE VINS situé cours Vitton, numéro 91, section des Charpennes, commune de Villeurbanne, dépendant de la succession bénéficiaire de dame veuve Glasmann.

VENTE par la voie de la licitation judiciaire, avec concours d'étrangers, en l'enceinte des criées du tribunal civil de Lyon, d'une grande et belle

MAISON située à Lyon, rue de Flesselles, numéro 8. Adjudication au samedi treize juillet mil huit cent soixante-douze, à midi, au palais de justice.

VENTE amiable aux enchères publiques, en l'étude et par le ministère de Me Mestrallet, notaire à Lyon, rue St-Pierre, 23,

D'UNE MAISON située à Lyon, cours d'Herbouville, 15. Adjudication au lundi quinze juillet mil huit cent soixante-douze, à midi.

VENTE amiable aux enchères publiques, en l'étude et par le ministère de Me Mestrallet, notaire à Lyon, rue St-Pierre, 23,

D'UNE MAISON située à Lyon, cours d'Herbouville, 15. Adjudication au lundi quinze juillet mil huit cent soixante-douze, à midi.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE TRANSPORTS MARITIMES A VAPEUR

Responsabilité limitée. — Capital : VINGT MILLIONS

SERVICES RÉGULIERS ET TRANSPORTS DES DÉPÊCHES Ligne de l'Algérie Pour Alger (direct.), tous les jeudis matin.

Ligne du Brésil et de la Plata Départs réguliers de MARSEILLE, le 15 de chaque mois SERVICE DIRECT A GRANDE VITESSE

Le paquebot LA SAVOIE, capitaine GIRARD, partira le 15 Juillet pour RIO-JANEIRO, MONTEVIDEO & BUENOS-AYRES Touchant à BARCELONNE, GIBRALTAR et SAINT-VINCENT.

NOTA Pour favoriser l'émigration, les familles ou corporation pourront obtenir une réduction sur les prix en s'adressant à Lyon, à MM. PUTHET et Ce, et à Marseille, aux bureaux de la Société.

UN VASTE ÉTABLISSEMENT situé rue Tête-d'Or, 54, pour l'ouvrage ou toute autre industrie.

IL A ÉTÉ TROUVÉ hier soir dans le quartier de Perrache, une bourse contenant argent. S'adresser au bureau du journal.

UN ALSACIEN offrant de très-bonnes garanties, demande une place de gérant ou de caissier dans une bonne maison.

Machines à Goudre COSTAL 23, RUE GRENETTE, 23 LYON

VENTE AMIABLE

aux enchères publiques, le dimanche vingt-un juillet 1872 : UNE TERRE ET CONSTRUCTION EN MAÇONNERIE

ON DEMANDE A LOUER UNE Maison de Campagne Meublée COMPOSÉE DE 8 A 10 PIÈCES, AVEC ÉCURIE & REMISE

ON DEMANDE A LOUER pour plusieurs années, une maison bourgeoise de ville et campagne, ayant accès aux voitures, jardin, belle vue, bon air et de l'eau.

LES MÉDECINS DE LA FACULTÉ DE PARIS prescrivent avec succès les DRAGÉES DE SAVONULE LABEL

Pharmacie Barnoud (Ancienne pharmacie Blanc) 3, RUE DE LYON, 3 LYON 3, RUE DE LYON, 3

Grand succès, précieuse Découverte BRUNISSEUSE - LEON

Produits spécialement recommandés : LIQUEUR DE Goudron concentrée et tirée, de Barnoud, le flacon 2 fr.

Pharmacie Barnoud (Ancienne pharmacie Blanc) 3, RUE DE LYON, 3 LYON 3, RUE DE LYON, 3

MALADIES CONTAGIEUSES ET DE LA PEAU

Guéries radicalement par le ROU-SAVARESI perfectionné

EAUX MINÉRALES Françaises et étrangères PLACE DES CÉLESTINS, 5 - LYON

INSECTICIDE VICAT Les Cafards, les Punaises sont détruits en projetant avec l'insufflateur sur les groupes d'insectes cachés le jour, la poudre INSECTICIDE VICAT.

LES MÉDECINS DE LA FACULTÉ DE PARIS prescrivent avec succès les DRAGÉES DE SAVONULE LABEL

Pharmacie Barnoud (Ancienne pharmacie Blanc) 3, RUE DE LYON, 3 LYON 3, RUE DE LYON, 3

Grand succès, précieuse Découverte BRUNISSEUSE - LEON

Produits spécialement recommandés : LIQUEUR DE Goudron concentrée et tirée, de Barnoud, le flacon 2 fr.

Pharmacie Barnoud (Ancienne pharmacie Blanc) 3, RUE DE LYON, 3 LYON 3, RUE DE LYON, 3

BOURSE DE PARIS — Mardi 9 Juillet (de midi 1/2 à 3 h.)

Table of stock market data for Paris, including Rentes et Actions, Obligations, and various financial indicators.

BOURSE DE LYON — Mercredi 10 Juillet (de 11 h. à midi 1/2).

Table of stock market data for Lyon, including Rentes et Actions, Obligations, and various financial indicators.

BULLETIN FINANCIER

BOURSE DE PARIS Paris, 9 juillet. Le projet de loi de l'Emprunt a été présenté. Il nous fait connaître que l'Emprunt sera émis en rente 5 0/0. L'opinion publique, à cet égard, n'a pas fait faillite.